

8. La valeur linguistique de la préposition avec, suivie de la question de son antonymie avec sans

Injoo Choi-Jonin



Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition électronique

URL : <http://ml.revues.org/580>

DOI : 10.4000/ml.580

ISSN : 2274-0511

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2006

Pagination : 97-114

Référence électronique

Injoo Choi-Jonin, « 8. La valeur linguistique de la préposition *avec*, suivie de la question de son antonymie avec *sans* », *Modèles linguistiques* [En ligne], 54 | 2006, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://ml.revues.org/580> ; DOI : 10.4000/ml.580

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.

© Modèles Linguistiques

8. La valeur linguistique de la préposition avec, suivie de la question de son antonymie avec sans¹

Injoo Choi-Jonin

- ¹ La valeur d'un signe linguistique, telle qu'elle est définie par F. de Saussure (1916, éd. 1980 : 158-162), est déterminée par la prise en compte de deux aspects. D'un point de vue conceptuel, elle correspond à la contrepartie de l'image auditive et dans ce sens-là, elle peut se confondre avec la signification (ou le signifié). Ce qui la distingue pourtant de cette dernière est son aspect systémique : elle est déterminée par opposition aux autres signes ayant une valeur similaire du même système. Ces deux facteurs sont nécessaires, selon F. de Saussure, pour l'existence d'une valeur. Or, lorsqu'on parle d'une (ou des) valeur(s) d'un terme linguistique, son aspect systémique semble être souvent négligé au profit de son aspect conceptuel. C'est en tout cas ce qu'on observe pour la préposition *avec*. Je me propose donc, dans la présente étude de passer en revue les différentes études existantes qui portent sur cette préposition afin de mettre au clair la notion de valeur utilisée. Cet examen pourra servir à la détermination d'une valeur unitaire de la préposition *avec* qui connaît divers emplois.
- Sera abordée également la question d'antonymie entre *avec* et relation qui s'avère pour bien des raisons problématique, contrairement à ce que pensent de nombreux linguistes et grammairiens. La comparaison entre *avec* et *sans* doit se faire, à mon sens, après avoir dégagé la valeur linguistique de chacune des prépositions, si l'on veut circonscrire avec pertinence leur relation. En me réservant d'autres études qui porteront sur *sans*, ainsi que sur la comparaison entre *avec* et *sans*, je me contenterai ici d'évoquer quelques cas problématiques permettant de remettre en cause la dite antonymie entre *avec* et *sans*.

1. Valeur : signification / sens, instruction, sous-catégorisation

- 3 D'après le *Dictionnaire historique de la langue française* d'A. Rey, la forme *avec* apparaît vers la fin du 13^e siècle (1284) et provient du latin populaire *apud-hoc* « auprès de cela » ; elle est, toujours selon cette source, très vivante à toutes époques et est employée « avec la plupart des *valeurs*² actuelles », à savoir la concomitance, la simultanéité, la proximité, l'ajout, et figurément la manière, le moyen. On constate déjà que le terme *valeurs* est utilisé dans ce dictionnaire pour les différentes interprétations de la préposition *avec* suivie d'un constituant nominal.
- 4 P. Cadiot (1997 : 9) semble distinguer la *signification* et le *sens* lorsqu'il parle de « l'écart entre signification lexicale abstraite et sens en contexte », et le terme *valeur* semble se confondre chez cet auteur tantôt avec la *signification* dans le passage suivant : « [...] telle préposition se voit attribuer une *valeur* de base abstraite [...] » (*ibid.* : 10) tantôt avec le *sens* lorsqu'on lit « *avec* ne filtre pas systématiquement les *valeurs* « instrumental » vs. « comitatif » (accompagnement) vs. « manière » » (*ibid.* : 141). Quant à A. Mari (2003), elle distingue la *valeur* de la *notion*, en faisant correspondre cette distinction à celle du niveau linguistique et du niveau cognitif. Cet auteur, tout en suivant les travaux descriptifs de P. Cadiot portant sur *avec*, semble considérer cependant *valeur*, *emploi*, *sens*, *interprétation* comme synonymes.
- 5 Le terme *valeur* est ainsi utilisé plutôt dans un domaine notionnel. Les différents emplois de la préposition *avec* sont distingués par référence à des notions telles que *instrument*, *accompagnement*, *manière*, *simultanéité* aussi bien dans des dictionnaires que dans des ouvrages linguistiques. Si l'on considère ces notions au niveau linguistique, afin de dégager la valeur de la préposition *avec*, il faut confronter chaque emploi de cette préposition aux autres moyens linguistiques pouvant exprimer en français la même notion. D'autre part, lorsque P. Cadiot suggère comme valeur instructionnelle de *avec* « créer, par une mise en parallèle, les conditions d'une interaction optimale entre deux segments de la réalité référés » (*ibid.* : 156), il s'agit d'une instruction référentielle qui permettrait de rendre compte de différentes notions qui peuvent être exprimées par la construction en *avec*. En revanche, lorsque A. Mari parle de la notion *association* que partageraient tous les emplois de la préposition *avec*, il s'agit d'une notion cognitive, et non linguistique. Pour cette linguiste,
- i. il n'existe pas de règles à proprement parler (prédicatives donc) que l'on puisse associer aux notions,
 - ii. seules les valeurs peuvent être spécifiées par des règles ou instructions,
 - iii. donc il n'y a pas de règle à valeur explicative et générale que l'on puisse associer à *avec*, mais uniquement des règles locales (Mari, 2003 : 439).
- 6 Il me semble pourtant possible de dégager la valeur linguistique de la préposition *avec* capable de rendre compte de tous ses emplois, à condition de ne pas se cantonner uniquement dans le domaine notionnel. En effet, dans une approche purement notionnelle, les prépositions sont classées en trois catégories selon la transparence de leur sens, à savoir les colores, les incolores et les mixtes (cf. Jaeggi 1956, Spang-Hanssen 1963). La préposition *avec* est classée dans la catégorie mixte, étant donné que son sens lexical souvent considéré comme prototypique, à savoir le comitatif ou l'instrumental, ne

se laisse pas saisir facilement dans d'autres emplois. Certains linguistes ont en effet tenté d'expliquer à partir d'un emploi considéré comme prototypique d'autres emplois de la préposition *avec*. C'est la position de I. M. Schlesinger (1979) qui explique par l'emploi instrumental l'emploi de manière de la construction en *with* en anglais. Pour G. Lakoff & M. Johnson (1980), c'est l'idée d'accompagnement qui permettrait d'expliquer métaphoriquement l'emploi instrumental. P. Cadiot (1990), quant à lui, ne tranche pas entre le comitatif et l'instrumental et considère ces deux emplois comme prototypiques. Ce linguiste admet pourtant qu'il existe des cas « peu prototypiques » et des cas « intermédiaires ».

- 7 D'autres linguistes ont tenté d'abstraire un sens primitif sous-jacent à tous les emplois. C'est la position de G. Guillaume, de G. Le Bidois et de V. Brondal, qui attribuent à la préposition *avec* « une image abstraite de parallélisme », « la communauté dans le lieu (co-situation) ou dans le temps (simultanéité) » ou « une symétrie » (cf. Spang-Hanssen, 1963 : 239). Plus récemment, P. Cadiot (1997) adopte, suivant G. Guillaume, le sens primitif de « parallélisme », et cette notion reste dans la valeur instructionnelle de la préposition *avec* citée plus haut. Cependant, bien que l'idée de parallélisme ou de symétrie semble être adéquate pour certains emplois de la construction en *avec*, elle ne va pas toujours sans poser de problèmes. Considérons les exemples suivants :
- 8 [1] En avril 1992, « Le Canard » avait relaté comment le club de foot du Havre avait fait venir d'Afrique un jeune joueur camerounais, qui s'était retrouvé en situation irrégulière, *avec de faux papiers*, et un salaire nettement moins confortable que promis. (*Le Canard enchaîné*, 03-03-1993)
- 9 [2] Ils reconstruisent leurs temples du côté de Dharamsala, de Katmandou, *avec le même nom* (*Le Canard enchaîné*, 03-03-1993)
- 10 Dans [1], *de faux papiers*, et *un salaire nettement moins confortable que promis* sont des éléments inclus dans une *situation irrégulière*. Dans [2], *le même nom* fait partie intégrante de *leurs temples*. On voit ici difficilement une idée de parallélisme entre deux unités reliées par la préposition *avec*.
- 11 Une autre approche, qui me semble plus satisfaisante, est de considérer la préposition comme prédicative (cf. Leeman 1998). Cette hypothèse est tout à fait valable dans la mesure où une préposition sous-catégorise son régime, non seulement d'un point de vue morpho-syntaxique, mais aussi d'un point de vue sémantique et référentiel. La préposition est dans ce cas considérée comme un opérateur linguistique spécifiant les propriétés de son argument. Je m'intéresserai donc dans ce qui suit aux sous-catégorisations morphosyntaxique, sémantique et référentielle opérées par la préposition *avec* sur son argument.

2. Sous-catégorisation morpho-syntaxique

- 12 La préposition *avec* n'admet pour régime que des constituants nominaux et dans certains cas des propositions réduites, appelés aussi « constructions absolues », comme le montrent les exemples suivants :
- 13 [3] Et je continue à dîner *avec eux devant moi*. (Sim. cité dans Eriksson, 1980 : 227)
- 14 [4] Dessine-moi un village *avec l'église sur une hauteur*.
- 15 [5] Donne-moi une phrase *avec le verbe au passé*. (ex. cités dans Choi-Jonin, 1998 : 206)

- 16 [6] *Avec Pierre pour guide, on va sûrement s'égarer.*
- 17 [7] *Avec Lauda en tête de bout en bout, le grand prix a été assommant.* (ex. cités dans Ruwet, 1982 : 97)
- 18 Cette possibilité de se combiner avec une proposition réduite semble caractériser la préposition *avec* par rapport aux autres prépositions. L'ordre des deux constituants entretenant une relation prédicative dans une proposition réduite peut par ailleurs être inversé :
- 19 [8] Peut-être, alors, vous déciderez-vous à expliquer pourquoi, [...], vous vous êtes trouvé avec, sur les bras, un cadavre qu'il vous fallait faire disparaître d'urgence. (Simenon)
- 20 [9] Il a préparé une thèse avec, pour sujet, « L'administration en France de 1940 à 1944 ».
- 21 La préposition *avec* n'accepte en principe pas une proposition comportant un prédicat verbal fini. Cependant, si cette dernière se présente comme un élément d'une proposition réduite, elle peut figurer en position de régime de la préposition, précédée d'un autre constituant avec lequel elle entretient une relation prédicative. Dans ce cas, l'ordre des deux constituants ne peut pas être inversé :
- 22 [10]a. On part donc de l'unité sémiologique *avec comme hypothèse de travail* qu'elle correspond à une unité sémantique. (H. Curat (1990) *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, p. 17)
b. *On part donc de l'unité sémiologique *avec qu'elle correspond à une unité sémantique* comme hypothèse de travail.
- 23 Comme certaines prépositions, la préposition *avec* peut être employée seule, sans être suivie d'un complément explicitement représenté. Ce qui la distingue, cependant, des autres prépositions susceptibles d'un emploi dit absolu est qu'elle autorise non seulement un emploi anaphorique, mais aussi déictique. En effet dans [11], le complément 0 de la préposition *avec* est récupérable dans le contexte antérieur, à savoir une perche. En revanche dans [12], il réfère au locuteur ou à l'interlocuteur. Cet emploi déictique, souvent considéré comme régionaliste, semble pourtant être plus répandu que l'on croit³ :
- 24 [11] Il vous tend une perche pour vous assommer avec. (Malraux, *La Condition Humaine*, folio : 84)
- 25 [12] Nous allons à la ville : est-ce que vous venez avec ? - Bonjour, cher ami, viens avec ! - Vous partez pour Paris ? Attends-moi, je pars avec ! (ex. cité dans *le Bon Usage*, § 2381, note 61)
- 26 Une autre propriété qui mérite d'être signalée concerne la possibilité combinatoire de la préposition *avec* avec le terme restrictif *que*. Ce dernier se place en principe devant un syntagme prépositionnel. Or, la préposition *avec* peut régir un constituant précédé du restrictif *que* :
- 27 [13]a. Je me suis retrouvé jouer qu'avec des mecs.
b. Je me suis retrouvé jouer avec que des mecs. (Actuel, oct. 91)
- 28 La préposition *avec* peut régir aussi un constituant négatif introduit par *pas*. Cette construction, qui semble appartenir, à première vue, à un langage « hasardeux » (ex. 14 à 16, trouvés sur le web), est attestée également dans des œuvres littéraires (ex. 17 à 20) :

- 29 [14] Ben je sais pas, mais soit tu décides de bosser l'été pour engranger du flouze et être un peu plus à l'aise pendant ton année de fac, soit tu décides de rien glander *avec pas un rond en poche* (ce qui se défend aussi) (*surf4all.net*)/
- 30 [15] Comment écrire dans un forum *avec pas trop de fautes d'orthographe* (*enviedagir.fr*).
- 31 [16] Alchemic Dream Blog #4 (*avec pas énormément de mots à l'intérieur, faut être honnête*) (*community.codemasters.com*).
- 32 [17] Il ne naquit par aucun bout,
Fut toujours poussé vent-de-bout,
Et ce fut arlequin-ragoût,
Mélange adultère de tout.
Du je-ne-sais-quoi. - Mais ne sachant où ;
De l'or, - mais *avec pas le sous* ;
Des nerfs, - sans nerfs. Vigueur sans force ;
De l'élan, - avec une entorse ;
De l'âme, - et pas de violon ;
De l'amour, - mais pire étalon.
- Trop de noms pour avoir un nom. (T. Corbière, *Epithaphe*)⁴
- 33 [18] « quand j'étais jeune, je vivais *avec l'idée de mon innocence*, c'est-à-dire avec pas d'idée du tout. (FT⁵ : A. Camus, *La Peste*)
- 34 [19] En le regardant, je lui voyais son âme, *avec pas de défauts* du tout. (FT : B. Beck, *Stella Corfou*)
- 35 [20] Le fils de Monsieur Ceresola est un petit bonhomme gras *avec pas beaucoup de cheveux* et une moustache en brosse, et il regarde toujours Lalla comme si elle était transparente. (FT : J.M. Le Clézio, *Désert*)
- 36 De même, lorsque la préposition *avec* est suivie d'une proposition réduite, un des constituants de cette dernière peut être introduit par *sans* :
- 37 [21] Et pourquoi pas deux futurs antérieurs, alors (Wilmet, 1976 : 41-60, n'hésitera pas) :
- 38 « Comment cela a-t-il pu m'arriver ? Mon pied aura heurté un de ces mauvais pavés... » (Hergé, 1947b : 50)
avec, pour celui-ci, sans rapport avec 9^a ou 9^b, F < L, [...] (Curat, 1990 : 222)
- 39 La possibilité combinatoire de la préposition *avec* avec *sans* ne se limite pourtant pas à un régime représenté par une proposition réduite. Dans les exemples suivants, *avec* est suivi d'un syntagme introduit par *sans* :
- 40 [22] Hébrard racontait que Spuller disait, en montrant ses cartes : « comment veux-tu que je joue *avec sans atout* ? » (FT : M. Barrès, *Mes Cahiers*, 1922 : 17)
- 41 [23] et il ajoutait : - Claretie écrit *avec sans talent*. (FT : M. Barrès, *Mes Cahiers*, 1922 : 17)
- 42 La question qui se pose face à ces attestations concerne la relation dite antonymique entre *avec* et *sans*. Cette question, qui mérite une étude à part, ne pourra pas être approfondie ici et je me contenterai d'évoquer quelques cas problématiques dans la section 5.

3. Sous-catégorisation sémantique

- 43 Afin d'argumenter l'hypothèse de la préposition comme prédicative, D. Leeman (1998 : 327) propose l'exemple *Je regarde vers Paul*, où le nom de personne *Paul* se voit attribuer le statut locatif, et cela, par la préposition *vers*. Dans un ordre similaire d'idées, A. Lemaréchal (1998 : 202203) suggère que les prépositions peuvent être considérées, non seulement comme un « élément de relation » mais aussi comme un « élément classificatoire ». Ainsi, la préposition *dans* classifierait approximativement, selon lui, son régime comme lieu, puis sous-classifierait ce lieu comme « intérieur ».
- 44 Que peut-on dire alors de la préposition *avec* concernant sa sous-catégorisation sémantique ou (sous-)classification de son régime ? Pour A. Lemaréchal (1998 : 221), elle indiquerait une « condition nécessaire ou favorisante de P ». Cette idée rappelle dans une certaine mesure la valeur instructionnelle proposée pour *avec* par P. Cadiot : « créer, par une mise en parallèle, les conditions d'une interaction optimale entre deux segments de la réalité référés ». Cependant, ce sens, bien qu'il soit très général, me semble convenir mieux aux emplois de la préposition *avec* comme condition ou causale qu'à leur interprétation comme comitatif, instrumental ou de manière.
- 45 J'ai proposé pour ma part (cf. notamment Choi-Jonin 2002c) une constante sémantique attribuée par la préposition *avec* à son régime, à savoir l'idée d'une « adjonction qualitative ». En effet, la préposition *avec*, comme les autres prépositions, peut être considérée comme un relateur dans la mesure où elle a pour rôle d'intégrer son régime dans une structure syntaxique plus vaste. D'un point de vue syntaxique, cette intégration peut se faire au niveau du prédicat, si la valence n'est pas saturée (24), au niveau de la prédication en tant que complément comitatif, instrumental ou de manière (25) et au niveau de l'énonciation en tant que complément conditionnel, concessif ou causal (26-28) :
- 46 [24] Paul se dispute *avec Marie*.
- 47 [25] Paul mange *avec Marie / avec les doigts / avec voracité*.
- 48 [26] *Avec une telle image de femme*, comment voulez-vous qu'ils puissent imaginer que d'autres aient envie de se lancer dans la bataille ? (La vie, 27/05/93)
- 49 [27] Il est toujours calme et amusé *avec sa jambe qui ne marche pas*. (JL, 12/08/93)
- 50 [28] *Avec sa maigreur et sa grosse tête*, il a l'air d'un lapin dépouillé... (Malraux, CH, 206)
- 51 Cette intégration syntaxique peut être traduite en termes sémantiques par l'idée d'une adjonction, sans pour autant entraîner la modification quantitative du site d'accueil, bien que ce dernier soit modifié qualitativement. D'où la sous-classification de l'idée d'adjonction comme « adjonction qualitative ». J'entends par « adjonction qualitative » une opération d'adjonction d'une propriété à un ensemble ou à une entité, et par « adjonction quantitative », celle qui vise à créer un nouvel ensemble en additionnant au moins deux ensembles ou deux entités différent(e)s.
- 52 Cette valeur sémantique de la préposition *avec* attribuée à son régime rend particulièrement bien compte du cas de complément de manière ainsi que les compléments extra-propositionnels exprimant la condition, la concession ou la cause, qui expriment tous une propriété. Concernant le cas du complément instrumental, on peut le concevoir comme un élément qui spécifie la représentation du procès dans lequel il est

intégré. Une spécification interne d'un procès n'entraîne pas une modification quantitative, étant donné qu'on a toujours affaire à un même procès. Le procès est donc modifié qualitativement et non quantitativement. La question peut se poser pour le cas du comitatif. En effet, le comitatif est souvent comparé au jonctif, qui, lui, exprime effectivement l'idée d'une addition quantitative. Il y a donc lieu de mettre en évidence la différence entre le comitatif et le jonctif si l'on veut maintenir l'idée défendue concernant la sous-catégorisation sémantique de notre préposition.

- 53 S. C. Dik (1997 : 229) remarque que les notions de comitatif et d'instrument sont souvent exprimées dans beaucoup de langues par la même marque, mais le comitatif, contrairement à l'instrumental, permet de paraphraser à l'aide d'un jonctif :
- 54 [29]a John went to Paris *with Mary*.
b. John and Mary went to Paris.
- 55 [30]a . John cut the meat *with a knife*.
b *John and a knife cut the meat.
- 56 Cette idée est partagée par beaucoup de linguistes, et C. Schapira (2002) défend l'hypothèse que la préposition *avec* devient réellement conjonction lorsque la construction verbale comportant le complément en *avec* exprime le parallélisme⁶ et que le SN qui suit la préposition *avec* est doté du trait [+humain], comme dans (29a).
- 57 J'ai montré, pour ma part (cf. Choi-Jonin 2002b), que le comitatif et le jonctif, s'ils expriment tous deux une idée d'adjonction, s'en distinguent par le type d'adjonction : le jonctif exprime une adjonction quantitative alors que le comitatif exprime une adjonction qualitative. Deux arguments ont été avancés pour défendre cette hypothèse.
- 58 Tout d'abord, le jonctif, contrairement au comitatif, ne peut relier à un terme défini ni un terme non spécifique tel que *n'importe qui / quoi, tout le monde*, ni un terme indéfini négatif tel que *personne, rien* :
- 59 [31]a. Paul avait envie de partager l'héritage *avec n'importe qui*.
b. *Paul et n'importe qui avaient envie de partager l'héritage. [32]a. Paul s'entend bien *avec tout le monde*.
b. *Paul et tout le monde s'entendent bien.
- 60 [33]a. Paul n'avait envie de partager l'héritage *avec personne*.
b. *Paul et personne n'avaient envie de partager l'héritage.
- 61 D'autre part, le comitatif et le jonctif se distinguent par le nombre d'événements représenté. Prenons les exemples suivants :
- 62 [34]a. Paul est parti pour Florence *avec Marie*.
b. Paul et Marie sont partis pour Florence.
- 63 L'énoncé qui comporte un comitatif représente un événement, à savoir le départ de Paul et Marie pour Florence. En revanche, l'énoncé qui comporte un jonctif peut représenter soit un événement soit deux événements : soit Paul et Marie sont partis ensemble pour Florence, soit Paul et Marie sont partis pour Florence, mais séparément.
- 64 Ces deux propriétés qui différencient le comitatif et le jonctif peuvent servir d'arguments en faveur de l'idée d'adjonction qualitative pour le comitatif et d'adjonction quantitative pour le jonctif. En effet, les indéfinis non spécifiques du type *n'importe qui / quoi* et *tout le monde* font abstraction des propriétés permettant de différencier les entités appartenant à la même classe. L'adjonction d'une propriété aléatoire à une entité ou à un procès est qualitative : on a toujours la même entité, modifiée seulement qualitativement. Si un

indéfini négatif ne peut apparaître qu'avec le comitatif, et non avec le jonctif, c'est que ce dernier, qui vise à créer un nouvel ensemble en additionnant au moins deux ensembles différents, ne peut pas remplir son rôle avec une quantification nulle. Le comitatif peut en revanche très bien accepter une quantification nulle, dans la mesure où son rôle n'est pas de créer un autre ensemble, mais d'apporter une modification qualitative à un ensemble déjà existant ; l'existence de cet ensemble n'est pas niée, même s'il n'y a aucune modification. De même on peut parler d'une adjonction quantitative lorsqu'il y a fusion de deux événements, et non quand on en a un seul.

- 65 La préposition *avec* classe donc son régime d'un point de vue sémantique comme un élément adjoind qualitativement à un ensemble sans le modifier quantitativement.

4. Sous-catégorisation référentielle

- 66 Pour mettre en évidence la sous-catégorisation référentielle opérée par la préposition *avec*, je prendrai d'abord pour exemple la notion d'instrument.

- 67 La notion d'instrument peut être représentée en français par la construction en *avec*. Cette dernière n'est cependant pas le seul moyen à pouvoir exprimer cette notion. Les constructions introduites par les prépositions *a* et *de* ainsi que par les verbes *utiliser*, *se servir*, *prendre* ou *mettre* peuvent également être employés pour marquer l'instrument⁷ (cf. Dugas 1973, Poncet-Montange 1991, Cadiot 1991, Lavieu 2004) :

- 68 [35]a abattre un arbre *avec la hache / à la hache*
b utiliser une hache pour abattre un arbre

- 69 [36] ouvrir la porte *avec le pied / du pied*
b. se servir du pied pour ouvrir la porte

- 70 [37]a écrire *avec un stylo / au stylo*
b prendre un stylo pour écrire

- 71 [38]a assaisonner un ragoût d'herbes aromatiques / *avec des herbes aromatiques*
b mettre des herbes aromatiques dans un ragoût pour l'assaisonner

- 72 Pour P. Cadiot (1997 : 146), « si, dans le domaine de l'instrumental, une programmation sémantique de l'instrument est effectuée (y compris lorsqu'il est introduit par *avec*), ce qui distingue *avec* de *a* (et parfois de *de*), c'est que cette programmation sémantique passe par la synthèse d'une saisie référentielle double. Dans le cas de *avec* donc, poursuit l'auteur, la notion d'instrumental n'est certainement pas de type « casuel » : il ne s'agit pas d'un cas sémantique analytiquement défini dans la structure lexicale, mais d'une programmation scénique, externe ». Il semble confirmer par là ce qu'il a soutenu dans son article (1993), c'est-à-dire que la préposition *avec*, à la différence de *a* et *de*, représente un moyen non prédictible à partir du prédicat. Cette propriété référentielle ne va cependant pas sans poser problème. Pourquoi *le pied* serait un moyen prédictible dans *ouvrir la porte du pied*, alors qu'il ne le serait pas dans *ouvrir la porte avec le pied* ? D'autre part, dans les exemples suivants, la préposition *avec*, tout comme la préposition *de*, introduit un complément instrumental nécessaire pour la valence verbale :

- 73 [39]a Il a encadré le tableau *avec un vieux ruban*.
b Il a encadré le tableau *d'un vieux ruban*.

- 74 [40]a Il a recouvert la table *avec une nappe*.
b Il a recouvert la table *d'une nappe*.

- 75 Pourquoi, dans ces cas, aurait-on affaire à une programmation interne avec *de* et à une programmation scénique, externe avec la préposition *avec* ?
- 76 Cela étant dit, on peut admettre avec P. Cadiot (1990, 1991, 1993, 1997) que le constituant nominal introduit par la préposition *avec* a une référentialité plus grande que celui introduit par la préposition *a* ou *de*. D'où l'hypothèse avancée par P. Cadiot pour la préposition *avec* : cette dernière aurait pour fonction *d'allouer à son régime une autonomie référentielle*. Or, cette hypothèse rencontre des difficultés pour le cas du complément de manière *avec N* tel que *avec prudence* : le nom précédé d'un article *0* n'a, en principe, pas d'autonomie référentielle.
- 77 Par ailleurs, on s'aperçoit que la notion d'instrument n'est pas marquée par la préposition *avec*, à ou *de*, mais qu'elle est déduite de la considération de l'ensemble de la prédication. En effet, il suffit de remplacer le nom qui suit la préposition par un autre pour avoir l'interprétation d'accompagnement ou de manière :
- 78 [41] abattre un arbre *avec Marie*
- 79 [42] ouvrir la porte *avec précaution*
- 80 De même, le remplacement du prédicat *abattre* par *confondre* déclenche l'interprétation de réciprocité :
- 81 [43] confondre l'arbre *avec la hache*
- 82 La position syntaxique peut également jouer un rôle dans l'interprétation du constituant en *avec* (cf. Choi-Jonin, à par.). Dans l'exemple suivant, le constituant en *avec* mis en position détachée à gauche d'une construction verbale est interprété comme une condition, alors que celui qui figure en position post-verbale est interprété comme « comitatif » :
- 83 [44] Avec « les Filles du botaniste », pendant féminin du « Secret de Brokeback Mountain », Dai Sijie, écrivain, scénariste et réalisateur, règle ses comptes avec cinq ans de silence (*Télé-Ciné-Obs*, 29 avril-5 mai 2006).
- 84 On constate ainsi que la notion d'instrument n'est pas marquée par la préposition *avec*, mais est inférée de la relation entre le prédicat et le type d'entité introduit par la préposition. En effet, les différents emplois de la préposition *avec* dans une construction verbale sont essentiellement fonction du rapport entre le trait sémantique du constituant introduit par *avec* et celui du constituant dont dépend sémantiquement le constituant en *avec* (cf. Choi-Jonin 2002). La position syntaxique peut également contribuer à la représentation d'une notion du constituant en *avec*.
- 85 Certains linguistes ont tenté de définir l'emploi instrumental de la préposition *avec* par la possibilité de paraphraser le complément en *avec* à l'aide du verbe *utiliser* (cf. Dugas 1973 ; Poncet-Montange 1991 ; Dik, 1997 : 230). G. Lakoff (1968) considère par ailleurs que dans les énoncés (45) et (46) apparaissent les mêmes relations grammaticales et de sélection. Ils doivent donc avoir, pour lui, la même représentation en structure profonde, et l'énoncé (46) comportant le verbe *use* serait plus proche de cette structure profonde commune que l'énoncé [45] comportant la préposition *with* :
- 86 [45] Seymour sliced the salami *with a knife*.
- 87 [46] Seymour used a knife to slice the salami.

cause particulière, extérieure au procès et ajouté à celui-ci. D'où l'effet de focalisation. Cet effet ne se manifeste pas lorsque le même constituant occupe la position sujet :

- 96 [49]a Tu m'énerves avec ta théorie sur les femmes. (CJ, 08-01694)
b. Ta théorie sur les femmes m'énerve.
- 97 [50]a Tu nous fatigues avec tes questions. (ex. cité dans Cadiot, 1990 : 157)
b. Tes questions nous fatiguent.
- 98 En ce qui concerne les constructions avec *N* et avec *du N* exprimant la notion de manière, on peut maintenir la même hypothèse pour expliquer les contraintes lexicales observables dans ces constructions (cf. Choi-Jonin 2000 & 2002a). En effet, le nom du complément avec *N* est représenté, dans la majorité des cas, par un nom exprimant une disposition psychologique d'un être humain qui peut se manifester à un moment donné, tel que *prudence, courage, sagesse, etc.*
- 99 Ainsi, dans [51], le nom *prudence* est une disposition psychologique prise par l'agent, lors de son engagement dans un procès :
- 100 [51] Laure Adler relate avec *prudence* ces histoires révélatrices des états d'âme de ces jeunes gens épris de l'absolu révolutionnaire de l'époque. (Nouv. Obs, 20-26 août 1998, p. 9)
- 101 Les noms tels que *jeunesse, vieillesse, pauvreté, richesse, solitude, oisiveté, beauté, célébrité, souffrance* sont exclus de cette construction (cf. Molinier, 1991 : 128 ; Flament-Boitrancourt, 1996 : 297). Il s'agit en effet de l'état dans lequel se trouve un être humain et non d'une propriété qui se manifeste lorsqu'on s'engage dans un événement spécifique. Des noms comme *lenteur, rapidité, régularité, etc.* peuvent également figurer dans cette construction, et on a là affaire à des noms qui spécifient la propriété d'un mouvement effectué par un des arguments.
- 102 Ainsi, dans [52], le nom *lenteur* est une allure physique adoptée par l'agent dans son déplacement :
- 103 [52] Il se meut avec *lenteur* sur le plateau transformé en ring.
- 104 Les noms acceptés dans la construction avec *N* expriment tous une disposition psychologique ou une allure physique « prise » à un moment par l'entité représentée par le sujet ou plus rarement par l'objet. Cette analyse corrobore mon hypothèse concernant la valeur référentielle conférée par la préposition *avec* à son régime. Ce dernier est présenté comme un élément pris dans l'extérieur au procès et est intégré dans celui-ci. Signalons au passage que Roubaud (1985 : 39, cité par Molinier, 1984 : 68), dans *Nouveaux synonymes du français*, commente qu'« un homme qui s'est conduit sagement a été sage dans toute sa conduite et un homme qui s'est conduit avec sagesse a mis de la sagesse dans sa conduite ».
- 105 En ce qui concerne la construction avec *du N* employée comme complément de manière, on remarque tout d'abord que les noms qui spécifient la propriété d'un mouvement tels que *lenteur, rapidité, régularité, etc.* sont exclus dans ce type de complément. En revanche, sont admis les noms exprimant une disposition psychologique d'un être humain qui peut se manifester à un moment donné. La valeur référentielle de la préposition *avec* formulée plus haut n'est donc pas mise en cause.
- 106 On peut cependant constater que tous les noms figurant dans le complément avec *N* ne sont pas acceptés dans le complément avec *du N*. Si l'on a par exemple avec *patience / avec de la patience*, on n'a pas avec *de l'impatience* ou avec *du bonheur*, alors qu'on a avec *impatience, avec bonheur* :

- 107 [53] Madame Blin parvint à l'attirer *avec de la patience / avec patience*.
- 108 [54] Paul a attendu le résultat *avec impatience / ?avec de l'impatience*.
- 109 [55] Vous les découvrirez *avec bonheur / ?avec du bonheur*.
- 110 Cette contrainte sélectionnelle n'est pas due à la préposition *avec* mais à l'absence du déterminant dans *avec N* ainsi qu'à la présence du déterminant partitif dans *avec du N* (cf. Choi-Jonin 2002a).

5. Sans, antonyme de la préposition avec ?

- 111 Je reprends ici la question de l'antonymie entre *avec* et *sans* évoquée dans la section 2. La relation d'antonymie est souvent définie par la possibilité de commutation, dans le même contexte syntaxique, entre deux unités dont les sens sont contraires. Ainsi, l'adjectif *grand* est l'antonyme de *petit* dans *un homme grand*, et non dans *un grand homme*, étant donné son impossibilité de commuter avec *petit* (**un petit homme*).
- 112 Concernant nos deux prépositions, on constate tout d'abord qu'elles ne se commutent pas dans n'importe quel contexte. En effet, la sous-catégorisation morpho-syntaxique n'est pas opérée de la même manière par *avec* et par *sans*. La préposition *sans* peut régir une proposition introduite par la conjonction *que*, ce qui est très contraignant pour la préposition *avec* (cf. ex. 10a) ; elle peut aussi être suivie d'un verbe infinitif, ce qui est impossible pour *avec*. Pour C. Molinier (1993 : 53), la construction antonyme de *sans* suivi d'un verbe infinitif serait représentée, dans certains cas, par un gérondif :
- 113 [56] Max a parlé à Luc *sans mettre de gants / en mettant des gants*.
- 114 On pourrait alors envisager de restreindre le champ de relation antonymique entre *avec* et *sans* dans le cas du régime représenté par un constituant nominal. Or, même dans ce cas, l'opposition entre les deux prépositions n'apparaît pas systématiquement. Tout d'abord, le complément en *avec* peut constituer un élément de valence pour des verbes tels que *se marier* (*Paul s'est marié avec Marie*). Si l'on substitue *sans* à *avec* dans ce cas, on s'aperçoit que le complément en *sans* n'occupe pas la même position syntaxique que le complément en *avec* : dans *Paul s'est marié sans Marie*, la position du complément valenciel reste vide et le complément en *sans* doit être analysé comme complément non valenciel (*Paul s'est marié avec quelqu'un d'autre que Marie*, et *Marie n'y est pour rien* ou *Marie n'était pas au mariage de Paul*). Le complément en *sans*, qui ne peut pas figurer dans la zone valencielle d'un prédicat verbal, ne peut donc pas être opposé au complément en *avec* dans ce cas. Par ailleurs, si le complément valenciel en *avec* ne peut pas être absent, comme c'est le cas pour le verbe *se marier*, la substitution de *sans* à *avec* donne lieu à des énoncés agrammaticaux, ou du moins d'une acceptabilité douteuse :
- 115 [57] Paul se dispute *avec Marie / *sans Marie*.
- 116 [58] Paul mélange l'huile *avec le vinaigre / *sans (le) vinaigre*.
- 117 [59] Marie recouvre la table *avec une nappe / *sans (une) nappe*.
- 118 Cette asymétrie entre *avec* et *sans* s'observe également pour des compléments non valenciels :
- 119 [60] Paul est gentil *avec Marie / ? ?sans Marie*.
- 120 [61] a. Tu as de la chance d'avoir conservé des dents pareilles *avec la vie qu'on mène en campagne*. (Malraux, CH : 155)

- b. *Tu as de la chance d'avoir conservé des dents pareilles sans la vie qu'on mène en campagne.
- 121 La préposition *avec* peut par ailleurs être restreinte par *rien que*, ce qui semble impossible pour *sans*⁹ :
- 122 [62]a. XXX est capable de vivre à mon avis *rien qu'avec sa notoriété...* (webrankinfo.com)
b. **rien que sans sa notoriété*
- 123 [63]a. Elle m'a prolongé la vie *rien qu'avec ses histoires à dormir debout*. (FT : J. Vautrin, *Billy-Ze-Kick*, 1974 : 77)
b. **rien que sans ses histoires à dormir debout*
- 124 En revanche, le constituant en *rien que* peut être précédé aussi bien de la proposition *avec* que de la préposition *sans*¹⁰. Or, dans ce cas, *avec rien que SN* et *sans rien que SN* ont tous deux une interprétation positive, et ne forment donc pas une paire de contraires :
- 125 [64] C'est un magazine *avec rien que des femmes enceintes dessus*. (FT : J. Vautrin, *Bloody Mary*, 1979 : 83)
- 126 [65] Elle était une petite enfant sans parures et sans ailes, *sans rien que ses cils battants*. (FT : H. Montherlant, *Encore un instant de bonheur*, 1934 : 717)
- 127 Inversement, le complément en *sans* ne peut pas toujours commuter avec le complément en *avec*. En effet, comme le remarque C. Molinier (1993 : 44), la préposition *sans* peut se trouver en position d'attribut du sujet et fonctionner comme un prédicat adjectival, ce qui est exclu pour la préposition *avec* :
- 128 [66] Max est *sans malice* / **avec malice*.
- 129 Parfois, toujours selon C. Molinier (1993 : 50), le complément en *sans* fonctionne comme antonyme d'un adjectif et non d'un complément en *avec* (*accident sans gravité* / **avec gravité* / *grave* ; *fait sans importance* / **avec importance* / *important*). Selon S. Feigenbaum (1997), on aurait affaire ici à un mot composé¹¹ et non à un syntagme libre introduit par la préposition *sans*, et seul ce dernier pourrait commuter avec la préposition *avec* :
- 130 [67] Il vient *sans argent* / *avec de l'argent*.
- 131 [68] Les chiffres publiés jeudi sont *sans appel* / **avec appel*. (*Monde*) (ex. cités dans Feigenbaum, 1997 : 30)
- 132 S. Feigenbaum distingue en fait *sans* libre et *sans* antithétique. Le premier, appelé *sans* syntaxique, concernerait la logique propositionnelle, qui nie l'idée présupposée par la phrase affirmative, alors que le second, appelé *sans* lexical, est un composant d'un mot composé et ne concernerait plus la logique propositionnelle mais la logique conceptuelle de l'antithèse. Les *sans* syntaxiques, qui expriment la négation, seraient toujours équivalents à « ne pas avoir » (*une femme sans barbe* = *une femme qui n'a pas de barbe*), alors que les *sans* lexicaux seraient équivalents soit à « ne pas avoir » (*la vertu est sans prix* = *la vertu n'a pas de prix*), soit à « ne pas être » (*le bonheur est sans mélange* = *le bonheur n'est pas mélangé*), soit à un adjectif (*cette personne est sans vergogne* = *cette personne est dévergondée*). Selon toujours S. Feigenbaum (1997 : 32), « quand *sans* est une négation, il est libre et s'oppose à la préposition *avec* » et « quand *sans* est antithétique, il est analogue mais non opposé à la préposition *a* ». Elle montre par ailleurs qu'en anglais et en allemand, les équivalents du *sans* lexical sont représentés par les suffixes *-less* et *-los* (*un passé sans tache* = *a spotless past* = *eine fleckenlose Vergangenheit*) ou par les préfixes *in-* et *un-* (*un succès sans égal* = *an unmatched success* = *ein unvergleichlicher Erfolg*), alors que ceux du *sans* syntaxique sont représentés par les prépositions *without* et *ohne* (*sans connaissances* =

without any knowledge = *ohne jegliches Wissen*). Pourtant, *sans fruit*, dont l'équivalent en anglais est *fruitless*, qui semble donc se rapprocher du *sans* lexical, a comme antonyme *avec fruit* (en anglais, *fruitfully*). Par ailleurs, *sans fruit*, pas plus que *avec fruit*, ne peut pas être paraphrasé par « ne pas avoir » : *un travail sans fruit* / **un travail qui n'a pas de fruit* ; *un travail avec fruit* / **un travail qui a le / du fruit*). L'hypothèse de S. Feigenbaum, selon laquelle les *sans* syntaxiques, contrairement aux *sans* lexicaux, entretiennent une relation d'antonymie avec la préposition *avec*, est par conséquent sujette à caution. D'ailleurs, la distinction entre les deux types de *sans* ne semble pas toujours évidente.

- 133 Les exemples cités plus haut [14] à [20] comportant *avec pas* SN rendent les données plus complexes. Si dans certains cas, *sans* semble se substituer à *avec pas*, (*avec pas un rond / sans un rond* ; *avec pas trop de fautes d'orthographe / sans trop de fautes d'orthographe* ; *avec pas le sou / sans le sou* ; *avec pas beaucoup de cheveux / sans beaucoup de cheveux*), dans d'autres cas, cette opération s'avère plus difficile, notamment si la négation porte sur un adverbe comparatif comme *plus* ou *moins* :
- 134 [69]a. Je voyais des gens gagner, j'y rencontrais Raphaël ou Michel Panse, -toujours pleins de chance, - ceux-là, qui gagnaient ou qui avaient déjà atteint dix-huit sous, un franc, alors qu'ils étaient venus *avec pas plus de deux sous*. (FT : J. Zobel, *La Rue Cases-Nègres*, 1950 : 192)
b. ? Ils étaient venus *sans plus de deux sous*
- 135 [70]a. Son neveu, qui va l'accompagner pour la première fois, est venu la chercher *avec pas moins de quatre commissionnaires*. (FT : G. Perec, *La Vie mode d'emploi*, 1978 : 469)
b. est venu la chercher *sans moins de quatre commissionnaires*.
- 136 Pour certains linguistes (cf. Riegel 1977 ; Lagacé 1987 ; Feigenbaum 1996 & 1997), la préposition *sans* est une préposition négative qui nie la relation d'implication (sémantique ou pragmatique) présupposée entre deux unités qu'elle relie, et c'est ce qui la différencierait de la négation *ne...pas*. A la préposition *sans* serait donc associée la présupposition, dont la préposition *avec* est dépourvue (cf. Lagacé, 1987 : 171). Or, si l'on peut admettre que *écrire dans un forum sans trop de fautes* présuppose que ceux qui écrivent dans un forum font beaucoup de fautes, et que *sans* nie cette implication présuppositionnelle, il semble que la même explication vaut aussi pour *écrire dans un forum avec pas trop de fautes*. Si l'on considère que *sans* et *avec pas* sont des synonymes, l'hypothèse de M.F. Lagacé concernant la différence entre *avec* et *sans* doit être remise en cause. Cependant, on a vu plus haut que *avec pas* n'est pas toujours commutable avec *sans*. Les conditions d'emploi de *avec pas* et de *sans* restent donc un chantier à explorer afin de mettre en évidence non seulement le rapport de *sans* avec la préposition *avec* mais aussi son rapport avec la négation *pas*.
- 137 La question de la négation se pose également pour les constructions *sans aucun N* et *avec aucun N*. En effet, dans certains cas de ces constructions, la préposition *sans* est commutable avec la préposition *avec*, tout en gardant un sens négatif :
- 138 [71]a La petite fille *sans aucun espoir*.
b La petite fille *avec aucun espoir*. (*kyungah.over-blog.com*).
- 139 Cette possibilité de commutation s'avère pourtant impossible si le constituant *avec aucun N* constitue un élément de valence :
- 140 [72]a Utile, enfin, parce que je suis un homme seul, que je ne me confonds *avec aucun parti, avec aucune organisation*, [...] (FT : Ch. de Gaulle, *Discours et messages*, 1958 : 5)
b. *Je ne me confonds *sans aucun parti*

- 141 [73]a. De telles adresses ne sont utilisées pour aucun autre but et ne sont partagées *avec* aucun usager extérieur, excepté dans les cas où un agent autorisé communique avec toi en notre nom. (*infolytica.com*).
b. ne sont partagées *sans* aucun usager extérieur
- 142 [74]a Il ne peut se combiner avec aucun déterminant spécifique. (*bouche-à-oreille/grammairedetermindef.htm*)
b Il ne peut se combiner sans aucun déterminant spécifique.
- 143 Enfin, la relation d'antonymie entre *avec* et *sans* devient encore plus problématique dans le cas où *avec* est suivi de *sans*, illustré plus haut dans les exemples [22] et [23] (*avec sans atout ; avec sans talent*).
- 144 Les quelques remarques évoquées ci-dessus seront suffisantes pour souligner les problèmes liés à l'opposition systématique entre *avec* et *sans*. La comparaison entre ces deux prépositions mérite donc une étude approfondie, qui devrait prendre en compte à la fois la valeur de *avec* et celle de *sans*.

Conclusion

- 145 Les propriétés morpho-syntaxiques, sémantiques et référentielles conférées à son régime par la préposition *avec* permettent de distinguer celle-ci non seulement par rapport aux autres prépositions, mais aussi par rapport aux autres moyens pouvant représenter une même notion que cette préposition. Il est démontré aussi que les différents emplois de la construction *avec* ne sont pas marqués par la préposition même, mais sont inférés de la relation entre le constituant introduit par la préposition et la structure syntaxique à laquelle il est intégré. La valeur unitaire de la préposition n'est donc pas à chercher dans les domaines notionnels que peut représenter la construction en *avec*, comme l'avaient fait certains linguistes. La sous-catégorisation de son régime opérée par la préposition est une opération linguistique et non cognitive. La construction du sens liée à chaque emploi de la construction en *avec* peut se faire aussi grâce aux indices linguistiques et est donc prédictible et calculable. Il semble ainsi qu'on ait beaucoup à gagner au niveau explicatif à prendre au sérieux l'aspect systémique de la notion de valeur.
- 146 Concernant la relation dite antinomique entre *avec* et *sans*, on a vu qu'elle n'est pas aussi évidente que ce que l'on croit. Les quelques cas problématiques évoqués dans cette étude justifient un investissement plus approfondi sur le rapport entre les deux prépositions. En plus de la valeur linguistique de la préposition *avec*, devrait être dégagée aussi celle de *sans*, si l'on veut confronter les deux prépositions dans leur aspect systémique. Les différentes questions soulevées dans la dernière section trouveront alors des explications plus satisfaisantes. A suivre donc *avec... sans* !

NOTES

1. Je tiens à remercier Danielle Leeman pour sa relecture attentive et pour ses remarques.

2. C'est moi qui souligne.
3. Le Bon Usage signale que cet emploi a souvent été regardé comme un germanisme, mais que comme dit Frei (Gramm. des fautes, p. 218), il y a là bien plutôt une simple coïncidence, « car le besoin d'unifier la préposition et l'adverbe est commun à toutes les langues ». Notons aussi au passage que certains de mes étudiants toulousains acceptent sans problème cet emploi déictique de la préposition avec.
4. Merci à Jean-Louis Jonin de m'avoir fourni cet exemple.
5. FT : exemple tiré de *Frantext*.
6. L'auteur distingue le parallélisme de la réciprocité et de la symétrie.
7. Le complément de ces verbes, qui peut être interprété comme instrument, peut être introduit directement ou par l'intermédiaire d'une préposition. Pour B. Lavieu (2004), « les verbes à construction indirecte [tels que recourir a, se servir de, se munir de, s'outiller de] ne supposent pas dans leur définition même la notion de moyen, ou du moins évoquent un moyen secondaire ou extérieur au sujet ou au procès, tandis que les verbes à construction directe [tels que utiliser, employer, prendre et se procurer] incluent la notion « moyen » dans leur sémantisme même ».
8. On pourrait alors expliquer de la manière suivante le groupe prépositionnel complexe d'avec qui introduit le complément de certains verbes (séparer l'ivraie d'avec le bon grain ; il a divorcé d'avec elle) : la préposition de représente le constituant nominal qui suit comme une entité faisant partie de l'action de séparation ou de divorce ; la préposition avec, elle, le représente comme un objet pris préalablement dans le monde extérieur à l'action, bien qu'il soit déjà intégré à celle-ci. La présence de la préposition avec dans d'avec semble ainsi impliquer la phase antérieure où l'ivraie s'est mélangée avec le bon grain ou il s'est marié avec elle. Ainsi pourrait-on dire que dans Paul s'est séparé de Marie, la préposition de marque seulement la séparation, alors que dans Paul s'est séparé d'avec Marie, le groupe prépositionnel d'avec marque non seulement la séparation mais aussi l'association de Paul avec Marie avant la séparation.
9. Merci à Danielle Leeman, qui m'a communiqué cette idée.
10. Notons cependant que sans rien que SN est, dans la plupart de mes exemples, précédé d'un syntagme négatif sans N.
11. Voir aussi pour le statut du composé comportant sans, D. Amiot (2005), pour qui, sans, tout comme avant et après, n'est pas apte à être employé comme préfixe, et cela, à la différence de sur, sous, contre et entre, à cause de son fonctionnement qui se rapproche davantage de celui des adverbes extraprédicatifs que de celui des prépositions.

RÉSUMÉS

Injoo Choi-Jonin part de la « valeur » saussurienne pour montrer que les descriptions fournies par les dictionnaires, grammaires et recherches linguistiques réduisent la valeur d'une préposition à son aspect conceptuel, négligeant son aspect systémique (c'est-à-dire son rapport différentiel aux autres prépositions). Pour établir ce dernier, il faut procéder à une analyse des propriétés morpho-syntaxiques aussi bien que sémantiques et référentielles, ce qui montre que, contrairement à la doxa, *sans* n'est pas forcément l'antonyme de *avec*.

AUTEUR

INJOO CHOI-JONIN

Université de Toulouse-Le Mirail & ERSS (UMR 5610)